

Fiche de poste – Permanent lieu de vie (H/F)

Mission générale

Le Permanent Lieu de Vie est un acteur essentiel au sein d'une maison partagée CetteFamille. Il assure une présence bienveillante, sécurisée et continue auprès des colocataires (personnes âgées en perte d'autonomie ou atteintes de troubles cognitifs). Au quotidien, il contribue à l'accompagnement personnalisé, à la vie collective, à la gestion courante de la maison et au maintien du lien avec les familles, en collaboration étroite avec le Responsable de Maison et les autres permanents lieu de vie.

Afin d'assurer une **présence sécurisée 24h/24 et 7j/7**, il peut être amené à effectuer des **remplacements ponctuels** auprès des colocataires.

Missions principales

1. Accompagnement et vie partagée

- Assurer un accompagnement de proximité auprès des colocataires (aide au quotidien, présence sécurisante, accompagnement relationnel).
- Soutenir les personnes âgées en perte d'autonomie ou atteintes de maladies neuro-évolutives (type Alzheimer).
- Participer à l'organisation et à l'animation de la vie sociale : ateliers, activités collectives, sorties, jardinage, moments conviviaux (ateliers, jardinage, sorties, fêtes collectives).
- Accueillir et favoriser l'intégration des nouveaux colocataires.
- Contribuer au maintien d'un climat chaleureux et respectueux dans la maison.
- Participer aux conseils des colocataires (4 fois/an) en présence des familles, aidants et/ou représentants légaux.

2. Gestion quotidienne de la Maison

- Participer aux courses, gérer les stocks et organiser la vie matérielle de la maison.
- Contribuer à l'élaboration et à la préparation de repas équilibrés et adaptés aux goûts et régimes des colocataires.
- Veiller à l'entretien courant des espaces collectifs et privés, dans le respect des protocoles (blanchisserie, ménage, vaisselle...).
- Réaliser les petites tâches de maintenance simples et alerter le/la Responsable de Maison en cas de besoin d'intervention extérieure.

3. Hygiène et sécurité

- Veiller au respect des règles d'hygiène alimentaire (HACCP) et de sécurité domestique (conservation des denrées, bonnes pratiques HACCP).
- Participer à l'entretien et au maintien de l'hygiène des lieux de vie (chambres, salles de bain, cuisine, espaces communs).
- Appliquer et transmettre les règles de prévention des risques (gestes et postures, consignes incendie, incidents).
- Accompagner les colocataires dans le respect de leur hygiène personnelle avec bienveillance et discrétion.

4. Lien et coordination

- Maintenir un lien de confiance avec les familles et transmettre les informations quotidiennes essentielles.
- Travailler en étroite collaboration avec le Responsable de Maison, les permanents lieu de vie et les assistants de vie. Transmettre les informations de façon professionnelle sur les supports adaptés.
- Participer à la coordination avec les professionnels de santé et intervenants extérieurs (infirmiers, kinés, coiffeurs, podologues, animateurs...).
- Garantir la continuité de la présence 24h/24 et 7j/7 au sein de la maison, y compris par des remplacements ponctuels (des permanents lieu de vie ou du responsable de maison).
- Rendre compte de la vie de la maison à la Responsable de maison

Compétences requises

- Bienveillance, patience et sens de l'écoute.
- Rigueur et vigilance dans l'application des règles d'hygiène et de sécurité.
- Sens de l'hygiène, rigueur dans l'application des protocoles et vigilance en matière de sécurité.
- Organisation, sens pratique et capacité à gérer les imprévus.
- Esprit d'équipe et capacité à collaborer avec différents intervenants.
- Goût pour l'animation de la vie collective et la cuisine.
- Capacité à instaurer une relation de confiance avec les colocataires et leurs familles.
- Polyvalence et autonomie dans la gestion des tâches quotidiennes.
- Connaissance du public âgé et/ou des maladies neuro-évolutives (type Alzheimer)

Profil recherché

- Expérience dans l'accompagnement de personnes âgées, en perte d'autonomie ou atteints de maladies neuro-dégénératives (souhaitée).
- Formation ou certification dans le secteur médico-social, sanitaire ou social appréciée (ex : auxiliaire de vie, aide-soignant, TISF...).
- Motivation à s'impliquer dans une vie collective et partagée.
- Sens des responsabilités et capacité à assurer une présence sécurisée.
- Disponibilité et flexibilité pour s'adapter aux besoins de la maison.

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles

- Rattachement hiérarchique : Responsable de maison
- Relations fonctionnelles :
 - Permanent(e)s Lieu de Vie
 - Responsable vie partagée
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
 - Médecins et professionnels de santé
 - Familles et proches aidants des colocataires

Conditions

- CDI temps plein
- 1 597 € net mensuel + indemnisation des frais kilométriques
- 25 jours de congés payés
- Des remplacements ponctuels peuvent avoir lieu en cas d'absence du responsable de maison, de permanents lieu de vie ou en cas d'urgence pour assurer la présence continue dans la maison.
- 4 jours / nuits travaillés par semaine
- Travail 1 week-end sur 2
- Mutuelle prise en charge à 50%, avec un reste à charge équivalent à 50€ par mois.
- Le poste est soumis au cadre du code de l'action sociale et des familles, avec un statut de « permanent lieu de vie ».
- Ce statut implique un décompte en jours travaillés (et non en heures). La rémunération est forfaitaire par rapport au nombre de jours travaillés. Les jours supplémentaires pourront donner lieu à indemnisation ou repos compensateur. Les heures supplémentaires, nuits, dimanches et jours fériés ne donnent pas lieu à une majoration spécifique.